



Votre entreprise a un urgent BESOIN D'EMPLOYÉS?

Ne ratez pas notre SUPPLÉMENT SPÉCIAL dans l'édition du mercredi 27 octobre

Vous désirez annoncer dans ces pages pour rejoindre un maximum de candidats potentiels?

N'hésitez pas à contacter nos représentants au 819 478-8171 poste 3 ou au ventes@journalexpress.ca



La 13^e édition sera des plus terrifiantes, selon l'organisation.

(Photo d'archives, Ghislain Bergeron)

Le Village hanté est de retour

Les visiteurs auront le destin de certaines personnes entre leurs mains lors du 13^e Village hanté, une édition des plus terrifiantes selon l'organisation.

Dans un communiqué de presse, le Village québécois d'antan (VQA) écrit ces mots pour décrire l'expérience que vivront les visiteurs.

«Un jour, alors qu'Alice et Arthur, les deux petits enfants du fermier du Village jouaient dans les prés, le ciel s'assombrit brusquement. Une ombre terrifiante apparut der-

rière eux... Le Village québécois d'antan fut alors pris d'assaut par les ténébres. Les villageois se transformèrent en lugubres créatures. L'aventure commence ainsi...

Attention, leurs destins sont entre vos mains. Vous ne pouvez pas tous les sauver... Qui choisirez-vous? La jolie et douce Alice? Ou son frère, le si gentil Arthur? Il faudra être attentif, car vous pourriez vous retrouver dans une impasse. Chaque détail compte. Vous devrez avoir les nerfs solides, car les créatures effrayantes pourraient être partout

autour de vous... et ce, dès aujourd'hui».

Des maisons hantées, des énigmes ainsi que des parcours immersifs en plein air sont prévus afin de faire vivre les pires émotions aux visiteurs.

Pour ceux qui auront gardé l'appétit, il sera toujours possible de casser la croûte à la salle du Relais, au Magasin général, à la Crèmerie du Village ou encore à la Bergerie d'antan.

La 13^e édition du Village hanté se déroulera les vendredis et les samedis soir du mois d'octobre et du 31 octobre. L'accès

est limité en raison de la COVID-19 et est réservé à un public averti, l'âge recommandé étant de 13 ans et plus.

Soulignons aussi que le passeport vaccinal ainsi qu'une pièce d'identité sont requis pour participer à l'activité.

L'organisation invite les gens à rester à l'affût en suivant les médias sociaux du VQA alors que d'autres surprises seront dévoilées. (CGM)

► Pour se procurer des billets : www.villagequebecois.com

La Grande marche se tiendra le 17 octobre

Après une édition virtuelle, La Grande marche, encouragée par Le Grand défi Pierre Lavoie, est de retour. Drummondville participera à cet événement le 17 octobre.

MARILYNE DEMERS
[@journalexpress.ca](https://www.facebook.com/marilyne.demers)

Les marcheurs pourront choisir entre un circuit de 2 ou 5 km. Des animations sont prévues tout au long du parcours. L'activité est prévue au Cégep de Drummondville, sur la rue Saint-Georges.

À leur arrivée, les marcheurs pourront se diriger à la tente d'accueil, puis prendre le départ sous la grande arche au moment qui leur convient, entre 11 h et 15 h, afin

d'éviter tout rassemblement compte tenu des directives sanitaires.

Les marcheurs ont le choix de se rassembler sur les parcours ou ils peuvent prendre le départ de leur maison, à leur rythme et au moment de leur choix. L'inscription est gratuite sur le site Webonmarche.com.

Organisée en collaboration avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et avec la participation de Rio Tinto et celle du gouvernement du Québec, la Grande marche 2021 se tiendra simultanément dans de nombreuses villes et municipalités partout au Québec.

L'édition virtuelle de 2020 avait joint 236 000 marcheurs.

AVIS PUBLIC
N° 213



457, rue des Écoles, C.P. 846
Drummondville (Québec) J2B 6X1

ÉTAT FINANCIER AU 30 JUIN 2021

Conformément aux dispositions de l'article 286 de la Loi sur l'Instruction publique, AVIS PUBLIC est donné que l'état financier au 30 juin 2021, ainsi que le rapport du vérificateur externe seront soumis au conseil d'administration lors de la séance qui se tiendra comme suit :

- Le mardi, 26 octobre 2021, à 19 h 30;
- Centre Saint-Frédéric (salle multifonctionnelle);
457, rue des Écoles, Drummondville

Donné à Drummondville, le 13 octobre 2021

Bernard Gauthier
Secrétaire général

25-402



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONAVENTURE

AVIS PUBLIC

Concernant le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Bonaventure

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Bonaventure sera, en 2022, en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

M.R.C. de Drummond
436 rue Lindsay
Drummondville (Québec)
J2B 1G6

- être faite sur le formulaire à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement MRC-200 de la M.R.C. de Drummond et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Bonaventure ce 6 octobre 2021.

Jessy Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière

25-454



AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur

Veuillez prendre note que le conseil municipal de la Ville de Drummondville a adopté les règlements et/ou résolutions (PPCMOI) suivants :

NO DU RÈGLEMENT	NATURE DE LA DEMANDE
RV21-5372	Bannir l'utilisation des pesticides en zone urbaine
RV21-5376	Autoriser un projet résidentiel comprenant 2 bâtiments de 90 à 150 logements sur le terrain situé sur la rue Georges-Couture, à l'intersection de la 113 ^e Avenue
RV21-5388	Permettre le rachat d'années de participation au régime de retraite des employés municipaux sous certaines conditions, notamment la prise en charge complète du coût du rachat pour le participant visé, le cas échéant
PPCMOI	Autoriser un usage de salle de jeux électroniques intérieure au 430 de la rue Lindsay
PPCMOI	Permettre l'ajout de 3 logements à l'intérieur d'un ancien local commercial au rez de chaussée du bâtiment principal aux 922-930 de la rue Sainte-Thérèse
PPCMOI	Permettre un commerce de vente de véhicules usagés au 1530 du boulevard Saint Charles

Les avis publics relatifs à l'entrée en vigueur de ces règlements et/ou résolutions (PPCMOI) sont disponibles sur le site internet de la Ville de Drummondville à l'adresse suivante : www.drummondville.ca/avispublics

Drummondville, ce 13 octobre 2021

Me Mélanie Ouellet,
Greffière

25-453